

CHAPITRE XX.—PRIX*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES PRIX.....	735	Sous-section 2. Mouvement des prix de gros au Canada en 1941.	740
SECTION 1. PRIX DE GROS DES DENRÉES. Sous-section 1. Revue historique des prix au Canada.....	739	SECTION 2. COÛT DE LA VIE.....	745
	739	SECTION 3. NOMBRES-INDICES DES VALEURS MOBILIÈRES.....	749
	739	SECTION 4. NOMBRES-INDICES DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS.....	751

Pour fins d'analyse statistique, les prix des denrées sont habituellement divisés en deux groupes principaux: prix de gros et prix de détail. Le terme "de gros" n'est pas pris à la lettre et les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des spéculateurs aussi bien que les prix de gros réels sont souvent compris dans ce groupe. Les marchés intéressés à ces cotes sont d'habitude des marchés bien organisés et souvent très sensibles. Ils réagissent aux changements des conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont utilisés de préférence dans le calcul de nombres-indices sensibles des prix qui reflètent les réactions des prix aux facteurs économiques.

Les prix de détail représentent un marché plus diffus et sont moins sensibles. Il y a ordinairement un écart de plusieurs mois entre ces prix et les prix de gros. Toutefois, les prix de détail sont importants au point de vue statistique parce qu'ils indiquent les fluctuations du coût de la vie et, en mesurant l'étendue du revenu, les changements qui s'opèrent dans le degré d'aisance de la communauté.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES PRIX†

Les fonctions de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre sont exposées brièvement dans une section antérieure. (Voir l'introduction sur "L'effort économique et son organisation"). Dans ce qui va suivre, les activités de la Commission en matière de contrôle des prix sont analysées de façon plus détaillée.

Mesures initiales de contrôle des prix.—Au cours des deux premières années de la guerre, les possibilités inutilisées de production sont mises en œuvre et les impôts s'alourdissent graduellement afin de circonscrire la menace d'une inflation générale. Le principal souci de la Commission est d'empêcher l'augmentation injustifiable des prix et le profitage dans le cas de certaines denrées particulières dont la guerre a désorganisé le marché. Elle vise principalement aux moyens d'assurer des approvisionnements suffisants et une juste distribution. Dans plusieurs cas, cependant, les prix sont fixés temporairement.

En novembre 1939, la Commission fixe le prix maximum de la laine métisse à 45 cents la livre (lavée). Cette ordonnance, cependant, est rescindée en janvier suivant lorsqu'il est avéré que les approvisionnements seront suffisants. Lorsque la

* A moins d'indication contraire, les sections de ce chapitre ont été révisées par H. F. Greenway, M.A., statisticien des prix, sous la direction de Herbert Marshall, B.A., F.S.S., ci-devant chef, Branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique, et maintenant statisticien adjoint du Dominion. Cette Branche compile et publie des statistiques sur les prix (gros et détail, valeurs mobilières, rendement des obligations, services, coût de l'argent, coût de la vie), le commerce de gros et de détail, les placements de capitaux étrangers au Canada et de capitaux canadiens à l'étranger, la balance des paiements internationaux, le tourisme et autres activités. Pour une liste complète des publications de cette Branche voir au chapitre XXVIII, section I, sous la rubrique "Commerce Intérieur".

† Préparé par K. W. Taylor, secrétaire, Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, Ottawa.